

RENTÉE SCOLAIRE 2017

Poissy prêt pour le retour à la semaine de quatre jours

Quatre ans après l'instauration d'une réforme des rythmes scolaires qui aura fait l'unanimité contre elle, les écoliers de Poissy retrouveront dès la rentrée de septembre 2017 la semaine de quatre jours.

Lors de la campagne électorale, le Président de la République avait annoncé qu'il laisserait les communes décider librement de leurs rythmes scolaires. Anticipant cette décision et après concertation avec les partenaires de l'éducation (parents, enseignants, animateurs...), la municipalité a porté sa candidature au mois de mai auprès du ministre de l'Éducation nationale et du Dasen (Directeur académique des services de l'éducation nationale) pour un retour à la semaine de quatre jours, comme 87 autres communes des Yvelines. Parallèlement, les équipes de la Ville préparaient la nouvelle organisation.

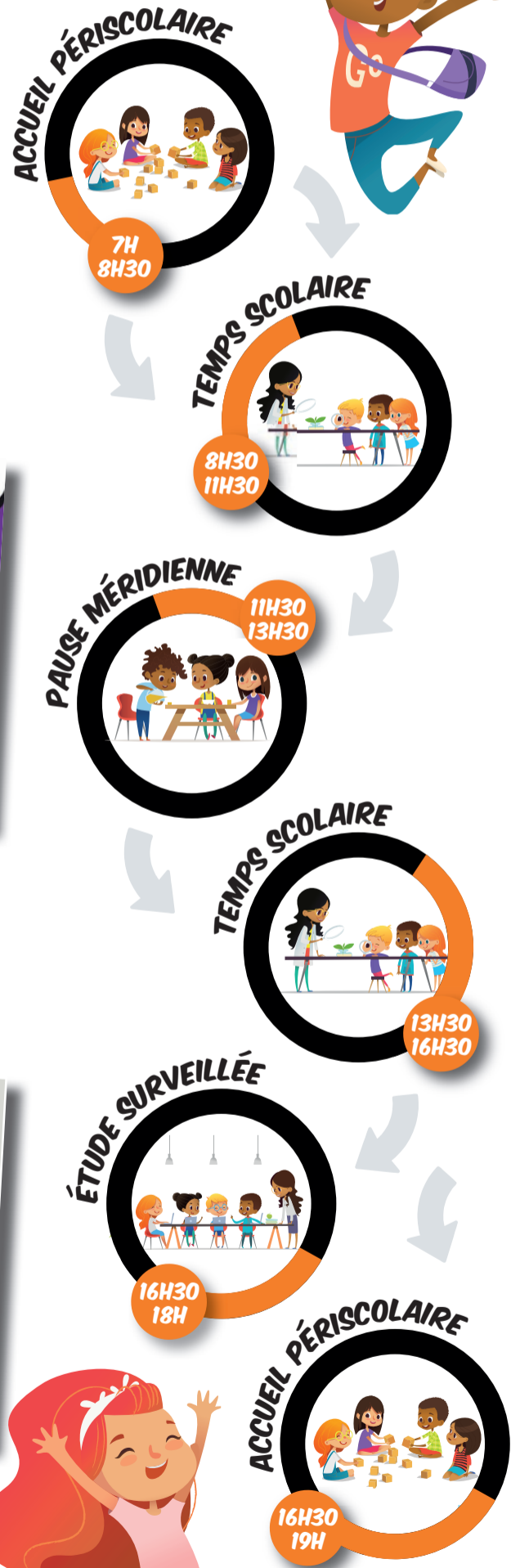
Le 28 juin, le décret autorisant les dérogations aux rythmes scolaires était publié au Journal officiel. « C'est une très bonne nouvelle, a commenté le maire Karl Olive. Il était plus que temps de revenir à un modèle qui fonctionne et qui satisfasse tout le monde ».

A partir du 4 septembre prochain, les élèves des écoles maternelles et élémentaires auront donc cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. En fin de journée, selon les besoins des parents, les écoliers pourront rejoindre les accueils de loisirs ou l'étude surveillée. Les inscriptions d'ores et déjà effectuées par les familles pour les accueils de loisirs seront adaptées aux nouveaux rythmes, sans démarches supplémentaires.

Le mercredi sera libéré mais la Ville assurera un accueil pour les familles qui le souhaitent et lancera la toute nouvelle Académie Initiation Sports le mercredi matin (voir ci-dessous). Les accueils de loisirs, les centres sociaux, maisons de quartier et associations sont aussi à la disposition des familles pour apporter des solutions d'accueil.

« Notre seule préoccupation, notre seul objectif, c'est le bien-être de nos enfants. Aujourd'hui, toutes nos équipes sont prêtes pour un retour à la semaine de quatre jours ! »
Karl Olive

LUNDI - MARDI
JEUDI - VENDREDI



Accueils de loisirs du mercredi

Le retour à la semaine de quatre jours va permettre de libérer le mercredi pour les enfants et de faciliter l'organisation de la vie associative. La ville de Poissy a également réorganisé ses accueils de loisirs du mercredi afin de proposer dès la rentrée aux familles qui le souhaitent un encadrement et diverses activités sportives culturelles et ludiques adaptées aux enfants.

► Accueil de loisirs élémentaire avec restauration :

Accueil à la Maison de l'enfance (au château de Villiers) entre 7h30 et 9h, départ des enfants entre 17h et 19h. Prise en charge possible dans les quartiers par un bus.

Au programme des journées : initiation aux activités motrices et de plein air, découverte du patrimoine local, activités scientifiques et techniques, activités culturelles et d'expression artistique.

► Accueils de loisirs maternels avec restauration :

Arrivée des enfants sur l'accueil de l'école de scolarisation entre 7h et 9h, départ des enfants entre 17h et 19h.

Au programme des journées : activités culturelles et d'expression artistique, arts plastiques, activités de plein air, motricité et jeux collectifs.



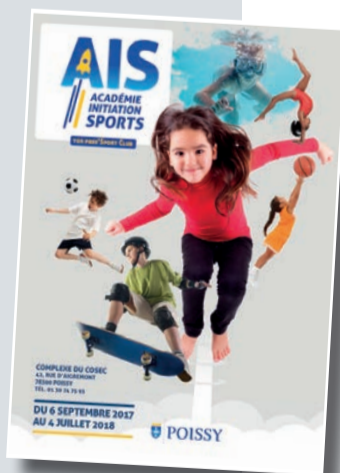
Tarifs selon le quotient familial. Pour tout renseignement : Service Education et loisirs au 01 39 22 54 20 ou 01 39 22 55 71.

L'Académie Initiation Sports vous ouvre ses portes tous les mercredis

En cette rentrée 2017 de retour à la semaine de quatre jours, l'école d'initiation aux sports s'offre une seconde jeunesse et devient l'Académie Initiation Sports (AIS). Dès le 6 septembre prochain, deux groupes seront ouverts aux jeunes Pisciacais, chaque mercredi matin au complexe du Cosec.

► **Le groupe initiation, pour les enfants nés en 2010 et 2011**, proposera une découverte ludique des activités physiques et sportives (gymnastique, natation, jeux d'opposition, jeux collectifs, mini-tennis).

► **Le groupe pré-club, pour les enfants nés de 2007 à 2009**, assurera un approfondissement et un perfectionnement des savoir-faire sportifs avec la participation des clubs (football, natation, tennis, skateboard, basket, handball, hockey sur gazon, triathlon).



Accueil des enfants de 8h à 9h au Cosec ou à La Source (1€ par mercredi pour la prestation garderie). Récupération des enfants de 12h à 12h30 au Cosec ou après la restauration (de 13h30 à 14h à l'école Pascal ou aux arrêts de bus dans les quartiers). Tarifs : de 30 à 85€ par an et par enfant selon le quotient familial. Tarifs de la cantine : 2,45€ à 5,35€ par mercredi selon le quotient familial. Inscriptions auprès du service des sports. Infos au 01 30 74 75 93. Mail : sports@ville-poissy.fr